
L'emploi féminin en Europe

Isabelle Terraz

Les taux d'emploi féminin sont en constante augmentation dans l'ensemble des pays de l'UE. Soutenue par les politiques communautaires, cette hausse n'est pas sans conséquences sur les structures familiales et la répartition du temps entre conjoints. Cependant, on constate que cette hausse varie ou est modulée d'un pays à l'autre en fonction des politiques plus ou moins favorables à l'accueil de la petite enfance.

En mars 2000, le Conseil européen de Lisbonne affichait son ambition de faire de l'économie européenne « *l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde d'ici à 2010, capable d'une croissance économique durable accompagnée d'une amélioration quantitative et qualitative de l'emploi et d'une plus grande cohésion sociale* ». Cette ambition s'accompagnait d'objectifs chiffrés¹ pour les pays européens, en laissant toute latitude aux gouvernements sur les moyens à utiliser pour y parvenir. A un an de l'échéance, il est clair que de nombreux objectifs ne seront pas atteints et que la crise économique majeure qui secoue l'ensemble des pays du monde n'est pas de nature à favoriser leur accomplissement.

En revanche, des progrès sensibles ont été réalisés dans le domaine de l'emploi féminin sans que la récession ne vienne pour l'instant remettre en cause ces acquis. Les taux d'emploi des femmes ont progressé durant ces dernières décennies et, ce qui peut paraître paradoxal en temps de crise, l'écart entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes ne s'est pas creusé. Dans le contexte actuel, ce sont les hommes qui souffrent le plus des réductions d'effectifs, principalement concentrées dans le secteur industriel, alors que les femmes, plus souvent employées dans les services, sont encore moins touchées. Mais au-delà de cette configuration particulière, la hausse de l'emploi féminin relève d'un mouvement de fond qui pose de nombreuses questions à nos

sociétés. Quelles sont les causes et les implications de ces changements ? Les pays européens se sont-ils dotés des institutions nécessaires pour porter ces changements sociétaux ?

Accroissement de l'emploi féminin en Europe

Lors du Conseil européen de Lisbonne, le marché du travail européen était jugé trop étroit. Pour reprendre les termes employés à l'époque : « *le marché du travail est caractérisé par un taux d'emploi trop faible et par une participation insuffisante des femmes et des travailleurs âgés* ». Par la suite, le Conseil européen s'est donc fixé pour objectif d'augmenter le taux d'emploi de l'ensemble de la population et d'accroître en particulier celui des femmes et des seniors. Plus précisément, l'ambition affichée était que le taux d'emploi des femmes soit porté à 60% en 2010, objectif qui aujourd'hui est en passe d'être atteint dans l'UE-27 et a été dépassé par de nombreux pays européens.

La Commission européenne² se félicite de ces progrès et note que la progression de l'emploi féminin est une pré-condition à la croissance et à la cohésion sociale. De manière générale, au-delà des arguments d'égalité, la Commission souligne que dans un contexte de vieillissement de la population, l'implication croissante des femmes sur le marché du travail est susceptible d'augmenter la croissance potentielle et la viabilité des systèmes de protection sociale. Esping-Andersen et Palier³ (2008) ajoutent que la hausse de l'emploi féminin permet de

¹ Un ensemble d'indicateurs ont été définis suite au sommet de Lisbonne, liste qui a été restreinte à 14 indicateurs en 2003.

² Report on equality between women and men 2009, http://ec.europa.eu/employment_social/publications/booklets/equality/pdf/eul1450_090330_bas_en.pdf

³ Esping-Andersen G., Palier B. (2008), "Trois leçons sur l'Etat-providence", La république des idées, Seuil.

diminuer le taux de pauvreté des enfants, et par ce biais, d'améliorer leur productivité future.

Mais la hausse de la participation des femmes au marché du travail n'est pas un phénomène récent et constitue un mouvement qui a été amorcé bien avant le début de la décennie. Il a notamment été porté par des facteurs aussi divers que le développement de la contraception (Goldin et Katz⁴ 2002), la généralisation des appareils ménagers (Greenwood, Seshadri et Yorukoglu⁵ 2005) ou le progrès technologique biaisé (Goldin⁶ 1990, Galor et Weil⁷ 1996). En effet, ces derniers auteurs soutiennent que le développement du secteur des services a pu offrir des possibilités d'emploi aux femmes qui souhaitaient travailler. On peut également ajouter que, si l'accroissement des taux d'emploi des femmes a parfois été qualifié de révolution féminine, l'augmentation de leur niveau d'éducation constitue un autre fait marquant qui a contribué à leur implication croissante sur le marché du travail. De plus en plus de femmes sont diplômées du supérieur, et ces dernières occupent plus souvent un emploi que celles qui ont des qualifications moins élevées.

⁴ Goldin, Claudia, and Katz Lawrence (2002). "The power of the pill: oral contraceptives and women's career and marriage decisions", *Journal of Political Economy*, C:730-770.

⁵ Greenwood, Jeremy, Seshadri, Ananth, and Yorukoglu Mehmet (2005). "Engines of liberation", *Review of Economic Studies*, 72(1), p.109-133.

⁶ Goldin, Claudia, (1990). "Understanding the wage gap: an economic history of american women", New-York, *Oxford University Press*.

⁷ Galor, Oded, Weil, David (1996). "The gender gap, fertility and growth", *American Economic Review*, LXXXVI: 374-387.

Tableau 1. Evolution des taux d'emploi féminin dans l'UE-15

Pays	1985	1990	1995	2000	2005	2007
Allemagne	47,7	52,2	55,3	58,1	59,6	63,2
Autriche			58,9	59,4	62,0	64,4
Belgique	37,0	40,8	45,4	51,9	54,1	54,9
Danemark	67,4	70,6	67,0	72,1	70,8	73,3
Espagne	25,8	31,8	32,5	42,0	51,9	55,5
Finlande	69,8	71,5	59,0	64,5	66,5	68,5
France	48,5	50,3	51,6	54,3	58,0	59,4
Grèce	36,1	37,5	38,0	41,3	46,2	48,1
Irlande	32,4	36,6	41,5	53,3	57,9	60,3
Italie	33,4	36,2	35,4	39,6	45,3	46,6
Luxembourg	39,7	41,4	42,2	50,0	53,7	53,5
Pays-Bas	35,5	47,5	53,9	62,7	64,8	68,1
Portugal	49,4	55,4	54,8	60,5	61,7	61,9
Royaume-Uni	55,6	62,8	62,5	65,6	66,7	66,3
Suède	76,8	81,0	70,9	72,2	71,8	73,2

Source : Taux d'emploi des femmes de 15 à 64 ans. Enquêtes sur les Forces de travail.

Malgré cette tendance commune à la hausse des taux d'emploi féminins, des divergences notables subsistent entre pays (Tableau 1) qui illustrent la diversité des parcours « féminins » en Europe⁸. Vingt ans en arrière, la majeure partie des femmes travaillaient dans les pays nordiques et elles étaient une sur deux en emploi en Allemagne, en France, au Portugal, au Royaume-Uni. A l'inverse, dans les pays méditerranéens⁹ mais également en Irlande, aux Pays-Bas et en Belgique, les femmes étaient majoritairement au foyer. Le travail des femmes est donc un phénomène plus récent dans certains pays de l'UE et reste aujourd'hui moins courant dans les pays méditerranéens, au Luxembourg et en Belgique que dans les autres pays européens.

La conciliation de la vie familiale et de la vie professionnelle

Accompagnant la hausse de l'emploi féminin, les configurations familiales se redessinent. Le modèle de l'homme unique

apporteur de revenu au sein du foyer¹⁰ tend à se marginaliser au profit de familles dans lesquelles les deux parents exercent une activité professionnelle. Par ailleurs, les séparations sont également en hausse et les familles monoparentales se développent. Cela signifie que pour un nombre croissant de foyers, se pose la question de l'articulation de la vie familiale et de la vie professionnelle.

Or, au sein des couples, ce problème repose principalement sur les femmes. Selon l'enquête sur l'emploi du temps d'Eurostat¹¹, les femmes consacrent plus de temps aux tâches domestiques que les hommes, et cet écart est encore amplifié lorsque le couple a des enfants. Hochschild (1989) qualifiait de « révolution bloquée¹² » le fait que les femmes participent de plus en plus au marché du travail sans que cette participation ne s'accompagne d'une plus grande égalité dans le ménage. Comme le souligne le rapport sur l'égalité des hommes et des

⁸ On se concentre par la suite sur les 15 pays qui formaient l'Union Européenne avant l'élargissement.

⁹ A l'exception du Portugal.

¹⁰ Le modèle de « Monsieur Gagnepain »

¹¹ L'enquête Emploi du temps d'Eurostat analyse l'utilisation du temps des femmes et des hommes âgés de 25-44 ans pour la période 1998-2004.

¹² Hochschild, Arlie, (1989). "The second shift. Working parents and the revolution at home", Viking, New-York.

femmes en Europe (2009), l'attachement des femmes à la sphère publique se joue aussi dans la sphère privée.

Pourtant, les européens semblent dans leur très grande majorité partager l'idée que « *les hommes devraient s'impliquer dans les tâches domestiques et de soin des enfants* ». Selon le European Social Survey (2004)¹³, entre 75 et 94% d'entre-eux partagent cette affirmation dans l'UE-15 alors que le pourcentage de personnes en désaccord est inférieur à 10%. Ce dernier pourcentage est particulièrement faible en Suède (1,8%), en France (2,1%), en Finlande (2,3%), en Irlande (2,4%), au Royaume-Uni (3,3%) et au Danemark (3,5%). Il est plus élevé en Grèce (6,5%), en Autriche (8,3%) et en Espagne (9,4%), pays qui apparaissent plus traditionnels en termes de rapport de genre. Mais si de nombreux européens partagent l'idée d'une plus grande implication des hommes dans la sphère privée, il reste encore du chemin à parcourir pour qu'elle soit effective et pour arriver à un partage plus égalitaire de ces tâches.

L'exercice d'une activité professionnelle à temps partiel peut alors permettre d'articuler vie familiale et vie professionnelle. Selon le même sondage, l'idée « *qu'une femme devrait être préparée à réduire le travail rémunéré pour le bien de sa famille*¹⁴ est inégalement partagée en Europe ». Près d'une personne sur deux est en désaccord avec cette idée en Finlande (48,7%), un peu plus en Suède (51,5%) et près des deux tiers au Danemark. A l'opposé, près d'une personne sur deux partage cette affirmation dans les autres pays européens. A l'exception des pays nordique dans lesquels pourtant de nombreuses femmes travaillent à temps partiel, le travail féminin est perçu par la majorité des autres européens comme un travail qui doit être tributaire des contraintes familiales.

Pourtant, l'exercice d'une activité à temps partiel, qu'elle soit choisie ou subie, peut accentuer le risque de pauvreté des femmes. Ce risque n'est peut-être pas immédiat pour celles qui vivent en couple, mais latent. Un travail réduit, c'est

dans le cadre des systèmes de pension contributifs, moins de droits construits et un risque de pauvreté accru en cas de séparation ou à l'âge de la retraite.

Fécondité et Emploi

Par ailleurs, l'accès aux dispositifs de garde de jeunes enfants va également jouer sur le taux d'emploi des jeunes mères. Le Conseil européen de Barcelone (2002) en prenait acte et suggérait aux Etats membres « *d'éliminer les freins à la participation des femmes au marché du travail, et de s'efforcer de mettre en place, d'ici 2010, des structures d'accueil pour 90 % au moins des enfants ayant entre trois ans et l'âge de la scolarité obligatoire et pour au moins 33 % des enfants âgés de moins de trois ans* ».

Or, peu de pays atteignent ces objectifs¹⁵. Seuls cinq états-membres (Danemark, Pays-Bas, Suède, Belgique et Espagne) atteignent la cible fixée pour les enfants de moins de trois ans tandis que quatre autres de l'UE-15 (Portugal, Royaume-Uni, France et Luxembourg) en sont proches. En revanche, ce taux est particulièrement faible, inférieur à 10%, en Autriche et en Grèce. Or, l'accès aux dispositifs de garde va se répercuter sur les décisions d'emploi des jeunes mères (Thévenon¹⁶ 2007) Dans les pays nordiques, de même qu'en France et en Belgique (De Hénau et al¹⁷. 2006) où les structures d'accueil pour les jeunes enfants sont relativement développées, les femmes continuent à exercer un emploi même après l'arrivée d'un enfant. A l'inverse, les dispositifs liés à la petite enfance sont plus rares en Italie et en Grèce, et beaucoup de femmes n'entrent pas sur le marché du travail ou le quittent définitivement suite à un événement familial. L'Espagne occupe une position particulière car l'accroissement de l'emploi féminin a été particulièrement marqué dans ce pays durant les dernières décennies tandis que les structures de garde pour les jeunes enfants s'y développaient parallèlement. Enfin, au Royaume-Uni, en Allemagne et aux Pays-Bas, beaucoup de femmes se retirent du marché du travail suite à une naissance. Lorsqu'elles reprennent un

¹³ La question posée est la suivante : « Men should take as much responsibilities as women for home and children ». Les réponses proposées ont ensuite été regroupées en trois modalités : « d'accord, sans opinion et désaccord ».

¹⁴ La question est libellée de la sorte : « Women should be prepared to cut down on paid work for sake of family »

¹⁵ Memo 08/592, Commission Européenne.

¹⁶ Thévenon O. (2004), « Les enjeux pour l'emploi féminin de la stratégie européenne pour l'emploi », Revue de l'OFCE, 90, 380-417.

¹⁷ De Hénau J. , Maron L., Meulders D., O'Dorchai S. (2007), « the comparative effectiveness of public policies to fight motherhood induced penalties and decreasing fertility in the former EU-15 », Brussels Economic Review, Vol. 50, n°1, 63-87.

emploi, elles le font souvent à temps partiel. Périvier¹⁸ (2004) estime qu'un quart des femmes interrompent leur activité professionnelle durant l'année qui suit une naissance en Allemagne et au Royaume-Uni. Dans ces deux pays, le travail féminin n'est pas un phénomène récent, contrairement aux Pays-Bas mais les dispositifs de garde existants ne facilitent pas l'exercice d'une activité, notamment à temps plein, pour les mères.

La difficulté à faire garder de jeunes enfants peut alors contraindre les femmes à effectuer un choix entre l'exercice d'une activité professionnelle et la maternité. Dans un contexte de hausse du niveau de qualification des femmes, certaines choisissent de privilégier leur carrière ce qui peut se traduire soit par la décision de ne pas avoir d'enfants, soit de repousser le moment de la première maternité. Dans ce dernier cas, le nombre d'enfants qu'elles auront risque d'être moins important. La fécondité¹⁹ va ainsi être affectée par les structures institutionnelles du pays et ceci, alors que le désir de deux enfants semble dominant en Europe (Esping-Andersen et Palier 2008). Le nombre moyen d'enfants par femme est particulièrement faible dans les pays méditerranéens et en Allemagne, pays où la prise en charge de la petite enfance est peu développée, alors qu'il se maintient à un niveau élevé dans les pays scandinaves et en France, là où des dispositifs de garde sont plus répandus (Tableau 2).

Tableau 2. La fécondité en Europe

	Nombre moyen d'enfants par femme	
	1980	2005
Allemagne	1,56	1,30
Autriche	1,65	1,41
Belgique	1,68	1,64*
Danemark	1,55	1,80
Espagne	2,20	1,34
Finlande	1,63	1,80
France*	1,95	1,92
Grèce	2,23	1,38 ^p
Irlande	3,24	1,88
Italie	1,64	1,34
Luxembourg	1,49	1,70
Pays-Bas	1,60	1,71
Portugal	2,25	1,41
Royaume-Uni	1,89	1,79
Suède	1,68	1,77

Source: INED,* :index mundi

Les pouvoirs publics ont un rôle crucial à jouer. Si l'accroissement de l'emploi féminin se fait au prix d'une baisse de la fécondité, ce sont les perspectives d'évolution du pays qui sont questionnées. Le système de protection sociale sera-t-il soutenable? La croissance n'en sera-t-elle pas amoindrie? Baudry et Green²⁰ (2000) soulignaient que les pays à forte croissance démographique diffusent plus rapidement les technologies modernes et créent plus d'emplois notamment dans les services.

Mettre en place des dispositifs de garde, soutenir le temps partiel en faisant en sorte que la pénalité en termes de salaire ne soit pas trop importante comme dans les pays nordiques, aider financièrement les familles à supporter les coûts de garde d'enfants. Telles sont des mesures qui peuvent favoriser l'accès des femmes à l'emploi sans que cela ne se traduise par une baisse de la fécondité. Ce point a été souligné par Majnoni

¹⁸ Périvier H. (2004), "Emploi des mères et garde de jeunes enfants en Europe", Revue de l'OFCE, 90, 225-258.

¹⁹ La fécondité dépend également de nombreux autres déterminants (Hotz V., Klerman J., Willis O. 1997).

²⁰ Baudry, P., Green, D. (2000), "Population growth, technological adoption and economic outcomes: a theory of cross-country differences for the information era", working paper, University of British Columbia, Vancouver.

d'Intignano²¹ (2004) qui identifie trois étapes dans la « transition professionnelle des femmes ». Dans la « phase traditionnelle », les femmes restent dans la maison et les taux de fécondité sont élevés. En « phase de transition », les taux de fécondité se réduisent alors que de plus en plus de femmes, principalement qualifiées, rejoignent le marché du travail. Dans la phase dite « moderne », les taux d'activité féminins se stabilisent à un niveau élevé et la fécondité dépend alors des institutions mises en place pour faciliter la conciliation. Les pays nordiques, à cet égard, constituent l'exemple type de pays dans lesquels les taux d'emploi sont élevés, la fécondité aussi, les politiques familiales développées et la conception des rapports de genre très égalitaires. Le travail féminin n'est pas un travail « secondaire » et l'idée que « *les hommes devraient avoir la priorité lorsque les emplois sont rares*²² » est partagée par moins de 10% de la population. Dans les autres pays, ce pourcentage s'échelonne entre 22 et 48,2%.

Afficher l'ambition d'augmenter l'emploi féminin ne peut se faire sans une implication plus grande des hommes dans la sphère privée et une politique familiale active, que ce soit par le biais de structures collectives d'accueil ou d'aides à la garde d'enfants à domicile. Il est vrai que ces dernières mesures sont susceptibles de peser sur le budget national ce qui dans un contexte de réduction des déficits publics n'était pas à l'ordre du jour et le devient encore moins en temps de crise. Mais favoriser le travail féminin au prix d'une réduction de la fécondité est susceptible de se payer sur le long terme.

²¹ B. Majnoni d'Intignano « Travail féminin et différences de fécondité en Europe », Population et Avenir, juin 2004.

²² European Social Survey (2004)